~~Pierre~~ Eloge de M. Bassuel

Prononcé aux Ecoles de chirurgie en 1759

Pierre Bassuel naquit à Paris en 1706. Son ayeul, Adrien Bassuel, conseiller du Roi ordinaire en ses conseils, sécretaire de la Chambre et du Cabinet, prêta serment pour cette charge, entre les mains de M. de Créquy, premier Gentilhomme de la Chambre, le deuxième Janvier 1648. Une place de cette nature, dans laquelle on a l'honneur d'approcher la personne du Roi, pour servir sa Majesté dans ses dépêches particulières, suppose en ceux à qui on l'accorde, la naissance jointe au mérite. On voit par l'état de la France, imprimé en 1702, qu'entre ceux qui étoient alors pourvûs des charges de sécretaire du Cabinet, l'un avoit été Plénipotentiaire à la paix de Ryswick, et qu'un autre était Ambassadeur à Venise: il est à présumer que leurs prédécesseurs n'étaient pas de moindre considération. M. Bassuel connoissoit son origine et n'en parloit pas, il ne fut jamais tenté de faire à ce sujet la moindre recherche: le brevet qui constate l'état de son ayeul, s'est trouvé parmi ses papiers, et c'est la seule chose qui lui soit parvenue des titres et des biens de ses ancêtres. Son père, obligé par son peu de fortune de chercher dans une profession honnête les moyens de subsister, choisit la Chirurgie, et entra assez jeune à l'Hotel Dieu de Paris où les occasions de

s'instruire sont en grand nombre et se renouvellent sans cesse. Au bout de quatorze ans de travail assidu, son zèle pour le service des pauvres, lui mérita la place de Chirurgien principal de l'Hôpital Général de Paris, en la maison de la Salpêtrière. Il y gagna la maîtrise en Chirurgie, par six années d'exercice gratuit, et fut aggrégé au Corps des Chirurgiens, le premier Juin 1703. L'administration de l'Hôpital Général lui donna des marques particulières d'estime et de confiance, en le chargeant, dès son établissement à Paris, du soin de l'hôpital des enfants rouges, de celui du S. Esprit, et de la maison de Sainte Pélagie.

M. Rousset

L'exercice habituel de la Chirurgie dans les grands Hôpitaux, pendant un temps fort long, n'est pas un garant bien sûr que ceux qui s'y sont livrés, ayent acquis une expérience consommée. Surchargés par la multitude des malades, plus encore qu'ils ne sont distraits par la diversité des maladies, ils peuvent n'entrevoir que confusément les objets qui demandent le plus d'attention. L'occupation journalière devenant, pour ainsi dire, une peine de corps, un travail fatiguant, elle permet difficilement la méditation tranquille des différens phénomènes que la nature présente avec tant de variété dans le grand nombre de maux auxquels les hommes sont sujets. Le seul exercice ne peut jamais donner l'habileté nécessaire; puisque cette habileté consiste essentiellement à appliquer avec discernement et avec méthode, les règles de l'Art aux cas particuliers, si différens les uns des autres, jusque dans la même espèce, par la combinaison d'une infinité de circonstances qui les caractérisent. Ce discernement et cette méthode dans le choix et l'usage des moyens, exige une longue suite de préceptes scientifiques. Si les lumières de la théorie n'éclairent pas l'esprit

d'un homme qui ose se charger de la vie de ses Concitoyens, il pourra bien parvenir, avec le temps, à se faire une pratique d'habitude, et une routine plus ou moins assurée ; mais elle sera nécessairement très bornée, & certainement acquise par un trop grand nombre de fautes. M. Bassuel, le père, étoit observateur judicieux, en même-tems que praticien ; il avoit fait de bonnes études, & s'étoit fort appliqué à l'anatomie ; il y a même formé des Elèves distingués, tels que M.M. Thibaut et Rouhault. Les connoissances théoriques avoient toujours été ses guides, dans les travaux continuels de la pratique ; et la voye qui l'avoit si bien conduit dans la carrière qu'il a parcourue, il la fit tenir à son fils avec le même succès.

M. Bassuel étudia les humanités au Collége de Louis le Grand ; son application y fut récompensée par plusieurs prix. Il fit son cours de Philosophie au Collége Mazarin, et prit le grade de maître-ès-arts dans l'Université de Paris. M. Thibaut, devenu Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, y reçut avec affection le fils de son maître. Le jeune Bassuel répondit avec tant de reconnoissance et de fruit, aux soins particuliers de M. Thibaut pour son instruction, que celui ci trouva dans les dispositions de son Elève, les motifs capables de faire disparoître tout ce que son devoir envers lui auroit pu présenter de pénible. Le mot de devoir, en parlant du Maître à l'égard du Disciple, dans la circonstance présente, ne paroîtra déplacé, qu'à ceux qui ignorent les loix qu'impose la vertu et auxquelles les ames bien nées ne cherchent jamais à se soustraire. Les premiers Maîtres de l'Art nous ont laissé sur ce point, un modèle bien respectable. Dans le sein du paganisme, ces grands hommes sentirent assez la dignité de la nature humaine pour établir un serment dont Hippocrate a consacré le formulaire dans ses écrits. On invoquoit tous les Dieux

et toutes les Déesses, et on les prenoit à témoin des obligations qu'on contractoit en se dévouant à l'art de guérir. On juroit de regarder comme son père celui de qui on avoit appris l'Art, de tenir lieu de frère à ses enfans, et en cas qu'ils voulussent embrasser la même profession, l'on s'engageoit par serment à les instruire avec tout le soin possible, par des préceptes abrégés, et par des explications étendues. Ces principes sont admirables, et prescrivent à tout homme la nécessité morale de s'y conformer. La loi du serment n'ajoute rien aux obligations essentielles. Quand on s'est assujetti à quelque règle par un serment, il devient à la vérité un nouveau lien ou un nouveau motif de ne s'en jamais écarter; mais ne suffit-il pas qu'une chose soit conforme aux maximes de la droite raison, pour devenir un devoir indispensable.

A peine âgé de 21 ans, M. Bassuel perdit son père. Les raisons d'interêt, ordinairement trop écoutées, prévalurent alors sur la considération d'un plus grand avancement par un plus long séjour à l'Hôtel-Dieu. Il quitta cet Hôpital pour prendre la direction de la maison paternelle, et pourvoir par son travail à l'entretien de sa famille. Les progrès qu'il avoit faits par le bon emploi du temps et une grande application à tous ses devoirs, son attachement à ce qu'éxigeoit de lui la position où il se trouvoit prématurément, et la sagesse de sa conduite, réunirent en sa faveur les suffrages de ceux dont il étoit connu. On lui témoigna toute l'estime qu'on avoit eue pour son père; les Administrateurs des Hôpitaux ne crurent pouvoir mieux faire que de nommer le fils aux places que le pere avoit occupées; ils procuroient au mérite naissant les occasions de s'accroître et de se développer, et assuroient par là des secours utiles aux pauvres, dont ils sont les tuteurs et les pères.

La distinction avec laquelle M. Bassuel subit

tous les examens pour sa réception au Corps des Chirurgiens, confirma la bonne opinion qu'on avoit conçue de lui: et il ne tarda pas à s'appercevoir du cas qu'on faisoit de ses talens. Il se forma à Paris en 1730, une nouvelle Académie, avec la permission du Roi, sous la protection de S.A.S. M. le Comte de Clermont. L'objet de cette Société, étoit la perfection des Arts: mais on ne se bornoit pas à recueillir des observations pratiques, on vouloit cultiver toutes les connoissances d'où cette perfection dépend; c'étoit le vrai et le seul moyen de parvenir au but qu'on se proposoit: On sent que dès lors toutes les sciences étoient comprises dans le projet. Il parut un réglement, rédigé avec la plus grande connoissance des moyens convenables, pour porter les Sciences et les Arts à leur plus haut degré de perfection, et dans lequel il y a peu de Compagnies sçavantes qui ne trouvassent à rectifier leurs usages, et à rendre leurs statuts plus parfaits. La Société des Arts devoit avoir trois anatomistes-Chirurgiens. Elle fit son choix en nommant M. Bassuel, avec M.M. le Dran et Quesnay: le mérite des deux co-associés, prouvé par les productions les plus utiles, est un préjugé bien favorable pour M. Bassuel, qui n'avoit alors que 24 ans. C'est en qualité de membre de cette Compagnie, qu'il approuva en 1735, la première édition de l'Essai sur l'Œconomie Animale, de M. Quesnay, et de l'art de guérir par la saignée, du même Auteur. Cet établissement subsisteroit encore, si la protection d'un Prince, amateur des Sciences, pouvoit inspirer à tous ceux qui les cultivent, l'esprit dont il est animé pour leurs progrès: mais la Société des Arts avoit un vice radical; elle manquoit de fonds pécuniaires, qu'on sçait être la pierre fondamentale de toutes les institutions humaines. Quelque soin qu'on eut pris d'ailleurs, celle ci ne pouvoit point réussir à fixer l'attention du public, elle embrassoit les mêmes

objets que l'Académie Royale des Sciences, dont la réputation est si solidement établie, qu'elle pourroit devenir accidentellement plus foible sur certaines parties, sans qu'on s'en apperçût, tant elle brille par l'éclat qu'elle a acquis, et qu'elle reçoit journellement par la Supériorité de ses principaux membres.

Signé Le désir très louable d'appartenir à ce Corps illustre, porta M. Bassuel à lui présenter différens mémoires intéressans sur l'Action du Cœur et la Structure des Artères. Les Anatomistes n'étoient pas d'accord sur le mouvement du Cœur, dans le tems qu'il se contracte pour pousser le sang dans les artères. Harvée, Lower, Stenon et Vieussens prétendent que le cœur se raccourcit; et Borelli, si célèbre par l'application des Connoissances Mathématiques à l'anatomie, assure que le cœur s'allonge pendant la contraction. Cette question, sans doute plus curieuse qu'utile, devint une affaire sérieuse entre deux prétendans à une Chaire de Professeur en Médecine, à Montpellier. L'un soutenoit que dans la Systole le cœur s'accourcit; l'autre, qu'il s'allonge: la contestation fut portée devant l'Académie Royale des Sciences, comme au tribunal le plus compétent pour la juger. L'autorité ne devoit avoir aucun poids, puisque les plus grands Maîtres n'avoient pû réunir leurs idées sur ce sujet de dispute; les expériences ni les raisonnemens, ne purent fixer les esprits. Suivant M. de Fontenelle, qui a donné l'extrait de cette discussion dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences année 1731, il étoit difficile qu'on pût prononcer d'après le témoignage de l'Expérience. M. Hunauld, chargé par la Compagnie de travailler à l'éclaircissement de la question, examina, et fit voir des cœurs de différens animaux ouverts en vie; tels que des chiens, des chats, des pigeons, des lapins, des carpes, des grenouilles, des vipères. Cette voye, qui, en général, est la plus sûre, ne l'est pas tant ici, dit M. de Fontenelle. Le cœur de ces animaux dans l'état où on

les pieds, ont des mouvemens si irréguliers, si changeans, si convulsifs, tantôt si lents, tantôt si précipités, qu'il est très difficile de sçavoir bien précisément ce qu'on voit; & ceux qui n'avoient pas les yeux bien accoutumés à ces sortes de spectacles, n'osoient rendre aucun témoignage positif. M. Hunauld assura qu'il voyoit constamment le cœur se raccourcir.

Après cet exposé sommaire, M. de Fontenelle rend compte du Mémoire que M. Bassuel vint lire à l'académie sur ce même sujet : il y fut écouté, dit-il, avec assez de satisfaction. M. Bassuel soutenoit le raccourcissement du cœur, et il appuyoit les preuves de son sentiment sur le jeu des valvules qui répondent aux oreillettes. Ces digues mouvantes sont attachées à des filets dont elles doivent nécessairement suivre les mouvements; il faut que ces filets soient relâchés pour que les valvules puissent s'élever vers les oreillettes, et cela arrive pendant la systole ou contraction du cœur, pour fermer les oreillettes, et en empêcher la communication avec les ventricules. Cependant les filets des valvules sont en contraction pendant la systole du cœur; il faut donc nécessairement que le cœur se raccourcisse alors; car s'il devenoit plus long, et même s'il restoit dans son état naturel, les valvules, tirées par les filets, ne pourroient point s'élever. M. Bassuel portoit ses vues plus loin que tous les anatomistes qui l'avoient précédé dans cette recherche, il se montroit véritablement guidé par le génie de l'observation, en trouvant ainsi dans la structure des parties dont l'action est simultanée des raisons peremptoires pour découvrir la nature des choses, & assurer à la vérité le triomphe qu'elle mérite sur les simples conjectures que l'imagination suggère. Quoique ici la théorie semble dominer l'expérience, M. Bassuel soumit ses principes aux recherches expérimentales, & il y trouva la confirmation de la vérité théorique qu'il avoit si ---

judicieusement apperçue.

Lower ayant rempli d'eau les ventricules du coeur, et poussant sa pointe vers la base, vit les valvules se redresser, et fermer les entrées des oreillettes : ce qui démontre que le coeur doit se raccourcir, pour que les oreillettes puissent se relever. M. Bassuel rendit l'expérience plus décisive : il pressoit les parois latérales du coeur en les raccourcissant ; et dans ce mouvement combiné, on voit que les valvules se relèvent avec plus de facilité que dans l'expérience de Lower. Si au contraire on allonge le coeur rempli d'eau, ces soupapes s'abaissent, l'eau s'échappe, elle reflue dans les oreillettes : il paroît donc évident, suivant M. Bassuel, que si le coeur s'allongeoit dans la systole, le sang reviendroit dans les oreillettes.

Les partisans de l'opinion contraire, faisoient un argument que M. Bassuel détruit avec avantage. Le coeur bat contre les côtes, & on jugeoit que c'étoit par sa pointe. l'on en tiroit cette conséquence, que dans l'instant de la pulsation, qui est celui de la contraction, le coeur étoit allongé ; et qu'il étoit naturel de penser que dans le moment précédent, où la pointe du coeur ne touchoit point aux côtes, il étoit plus court ; ou, ce qui est la même chose, qu'il avoit la pointe plus proche de sa base. La conclusion seroit indubitable, si le coeur étoit fixe & inébranlable dans une place, mais il a la facilité de se mouvoir assez librement dans le péricarde. Ce n'est pas précisément la pointe du coeur qui fait sentir son mouvement contre les côtes. Il frappe la poitrine par toute sa masse ; le battement du coeur est fort étendu. M. Bassuel prouve par des expériences, que chacun peut aisément répéter sur soi même, que la position de cette partie varie, suivant les diverses positions du corps. M. Senac, qui a donné l'histoire de cette contestation dans son excellent traité du Coeur, a exposé dans toute leur force, les raisons réciproques qui sont la base des

deux opinions : il embrasse celle de M. Bassuel, et lui rend la justice qu'il mérite.

Les raisons et les expériences dont nous rapportons le précis éprouverent des difficultés, si l'on peut donner ce nom à des objections frivoles pour lesquelles néanmoins le Secrétaire de l'Académie crut devoir conclure, que toutes les tentatives n'avoient abouti qu'à des incertitudes. M. Bassuel n'avoit que 25 ans ; on ne pensoit pas que le talent eût dévancé l'âge. On ne remarqua point assez dans son Mémoire la capacité jointe au travail : c'étoit un jeune homme sans prôneurs ; son mérite faisoit toute sa recommandation ; et il n'avoit pas trop l'art de se faire valoir. Si d'autres que des Anatomistes avoient été ses juges, il leur auroit sans doute été permis de ne pas croire qu'il eût envisagé l'objet de la contestation d'une maniere à trancher le noeud d'une difficulté sur laquelle les plus grands Maîtres, ou se contredisoient, ou hésitoient de prendre un parti décidé.

Le premier Volume des Mémoires communiqués à l'Académie Royale des Sciences, par des Sçavans qui ne sont pas de son Corps, contient un ouvrage de M. Bassuel sous le titre de Dissertation Hydraulico-Anatomique, ou Nouvel aspect de l'intérieur des Artères, et de leur structure par rapport au cours du sang. Le passage des fluides dans les rameaux artériels, ne paroît exiger qu'une simple ouverture dans les parois des troncs. L'examen des orifices de chaque branche, montre un artifice particulier, qui favorise le partage des liqueurs à tous les rameaux. Lower avoit remarqué dans l'aorte une méchanique singulière, aux bords de chaque embouchure des artères supérieures. C'est une [illegible] ou une espece d'éperon qui s'éleve au côté de l'orifice le plus

éloigné du cœur. Cette digue qui a beaucoup de saillie dans les gros rameaux, est aussi fort sensible dans les petits. M. Bassuel a fait des remarques multipliées sur les embouchures de toutes les artères; il a anatomisé à différentes reprises tout le système artériel; il a suivi les artères dans l'intérieur, comme l'on en examine extérieurement toutes les dispositions par l'angéiotomie, ou dissection anatomique des vaisseaux. Ce travail a mis M. Bassuel à portée de décrire avec soin la variété constante des éperons, qu'il a toujours observée relative à la direction des vaisseaux, et au cours du sang que cette structure doit faciliter. Il entre à ce sujet dans les plus grands détails: il examine quelle est la disposition particulière de ces digues, lorsque plusieurs orifices voisins & contigus partent du même tronc: il ne se contente pas d'exposer ce qu'on découvre à la seule inspection; il développe, à l'aide du scalpel, la structure interne des orifices des artères à toutes les bifurcations: chaque éperon présente un arrangement de fibres, et une texture déterminée qui semble faite spécialement pour les usages auxquels ces parties paroissent destinées; ce qui permettroit presque d'adopter le principe des causes finales. M. Bassuel, qui étudioit depuis plusieurs années, avec une complaisance singulière, la structure des vaisseaux, donna pour marque de son assiduité à approfondir cette matière, deux autres Mémoires qui n'ont pas été imprimés: l'un a pour titre: Examen du sentiment de Lower sur le coude de l'aorte et les orifices de son arcade. L'autre est intitulé: De la situation des orifices des artères coronaires du cœur, par rapport aux manières différentes dont on pense que le sang y aborde à chaque systole. Pour éclaircir ce point, M. Bassuel décrit la

disposition des valvules sigmoïdes, et celles du commencement de l'aorte. Ces différens ouvrages prouvent de l'érudition par l'exposé que l'auteur fait de la doctrine des habiles Anatomistes qui ont traité les mêmes sujets; et l'on y voit un travail très scrupuleux sur le livre original, s'il est permis d'employer cette expression, pour désigner le corps humain : ce n'est en effet que par la dissection répétée des parties, qu'on peut en donner des descriptions exactes. Enfin, ces Mémoires présentent des vues physiques, et établissant d'après la structure dévoilée des parties, leur méchanisme et leur usage.

alin. L'anatomie curieuse n'occupoit pas toute l'attention de M. Bassuel. Nous avons de lui des réflexions utiles sur divers points de Chirurgie-pratique, qu'il a éclaircis par des recherches anatomiques. Compris dans le premier choix qu'on fit en 1731, pour composer l'Académie Royale de Chirurgie, il donna dans ces premiers temps un <u>Mémoire sur la hernie crurale</u>. Il observe la direction de l'arcade sous laquelle les parties contenues dans le bas-ventre peuvent s'échapper pour former une hernie ou descente à la partie supérieure de la cuisse : il détermine le nombre et la situation des parties qui passent sous cette arcade dans l'état naturel, pour prouver que la hernie se forme dans sa partie inférieure & la plus étroite, près de l'os pubis, sous l'angle inférieur du ligament de Fallope. Ce Mémoire est rempli d'observations judicieuses, par lesquelles le succès des tentatives pour la réduction de ces sortes de hernies devient plus certain; et si l'opération est absolument nécessaire, elle se fera avec plus de sûreté et de méthode. Je ne l'ai jamais vu pratiquer avec plus de dextérité que par M. Bassuel, et je l'aurois prise pour une facilité téméraire et dangereuse, si j'avois eu quelque doute sur l'étendue des connoissances

anatomiques de l'opérateur.

L'Anatomie et la Méchanique lui ont servi avantageusement à établir les causes de la fracture de la Rotule, dans un Mémoire historique & pratique sur cette maladie, lû en deux parties aux séances publiques de l'Académie de Chirurgie en 1744 & 1745. La fracture transversale de la rotule se fait sans coups ni chûtes, par la seule force de l'action des muscles : il n'y a pas longtems que cette cause est bien connue. Les premiers qui ont observé ce fait, le croyoient à peine, tant il paroissoit merveilleux. Les disputes suscitées à M. Petit sur la rupture du tendon d'Achille, ont donné lieu à divers éclaircissemens qui ont été le germe des connoissances que M. Bassuel a développées sur la fracture de la rotule. La description des parties du genou, & de toutes celles qui y ont rapport, sert à expliquer comment la rotule peut se fracturer pendant l'action contractive de différens muscles, par le changement d'attitude qui arrive en un instant aux os du bassin, relativement à ceux des cuisses, quand on est prêt à tomber. Dans la seconde partie de ce Mémoire, l'auteur passe aux reflexions pratiques ; & il fait l'histoire des différentes méthodes curatives, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. L'étude des progrès de l'Art est extrêmement utile : elle nous montre que les Anciens n'avoient pas de procédés bien efficaces pour le cas dont il s'agit. C'est seulement sur la fin du dernier siècle, que les ouvrages des Chirurgiens François, proposent des moyens presque sûrs pour réussir : on a trop souvent varié à cet égard, par des changemens arbitraires, souvent mal entendus. Ce point mérite d'être lu dans l'Ouvrage même. Un des principaux objets de M. Bassuel, est de montrer que ce n'est pas sans quelque crainte de manquer de succès, qu'on entreprend aujourd'hui même la cure de cette maladie, qui élude si souvent l'habileté du Chirurgien. Aussi s'efforce-t-on journellement de trouver des

méthodes nouvelles, et des exemples de réussite; et l'on dispute sur la possibilité d'un succès complet et absolu. Depuis longtems, dit M. Bassuel, les plus habiles Chirurgiens ne sont pas ordinairement exposés à laisser leurs blessés sans la plus heureuse guérison; mais la réussite est dûe, ajoute-t-il, à cette attention ingénieuse qui sçait prévenir les plus petits dérangemens, et à cette délicatesse de pansemens, guidée par le talent qui peut tout réparer, jusqu'au vice des méthodes. L'auteur avoue qu'à ce sujet, il manquoit quelque chose à l'Art: on fait avec une sorte de satisfaction de semblables aveux, lorsqu'on donne en même tems le moyen qu'on a imaginé pour réparer le défaut dont on convient.

« Il manque, dit M. Bassuel, à l'égard de cette « fracture, de ces moyens sûrs, comme on en a pour « tant d'autres cas, qui puissent aller, pour ainsi « dire, à toutes mains, même avec moins de lumières « et d'expérience? » On gagne toujours à simplifier l'art, et à rendre les méthodes plus aisées. C'est ce que M. Bassuel a fait par l'invention d'un bandage, d'autant plus utile pour la guérison de cette fracture, que des gens moins expérimentés peuvent l'employer sans aucune difficulté, et avec le plus grand succès: il remplit toutes les intentions qu'on peut avoir pour assurer la réunion des parties divisées. Ce bandage consiste d'abord en un cuir fort, de vache, percé pour assujettir l'os fracturé, & accomodé d'ailleurs artistement à la figure de la partie. Henri Bassius avait déjà décrit une pièce de cuir à peu-près semblable; mais M. Bassuel se sert encore d'une seconde pièce du même cuir, moulée en gouttière & échancrée par ses extrémités; celle-ci est destinée à embrasser le jarret: l'une et l'autre pièces, garnies convenablement de compresses, pour ne point blesser les parties, s'approchent et sont affermies mutuellement par un ruban de fil, assujetti par des

passans d'un cuir mince, qui maintiennent les croisés que ce ruban fait sous le jarret, & au dessus & au dessous de la rotule. La gouttière de cuir fort qui contient postérieurement la jambe & la cuisse dans la direction convenable, seroit seule une pièce essentielle : applicable d'ailleurs en beaucoup d'autres cas : elle permet de serrer le bandage et de fixer la rotule, aussi fermement qu'il est nécessaire ; par elle les muscles fléchisseurs de la jambe & les vaisseaux principaux sont à l'abri d'une compression trop forte, que l'on sçait pouvoir être quelquefois dangereuse.

M. P[illegible] ...iège En 1746, M. Bassuel lut une Dissertation sur une sueur salivale à la joue, occasionnée par le long usage d'emplâtres vésicatoires, employés à l'occasion de maux d'yeux invétérés et rebelles. Un grand Médecin, feu M. Chirac, avoit vû le cas, et nioit absolument la possibilité du passage de la salive sous cette forme : il prétendoit que c'étoit une pure sueur, la simple sérosité du sang, poussée forcément au dehors par un mouvement convulsif des nerfs de la face. M. Bassuel s'autorise à soutenir que cette excrétion contre nature étoit positivement de la salive. 1°, Parceque cette transudation se faisoit au voisinage des glandes parotiques. 2° Parceque la maladie étoit l'effet de l'application trop longtemps continuée de médicamens extrêmement âcres, sur la peau qui recouvre ces glandes salivaires. 3° Parceque cette humeur ne s'échappoit que dans le tems de la mastication. Sur la seconde proposition, M. Bassuel entre dans un détail de preuves qui sont la conséquence d'une description Anatomico-Pathologique des parties dont l'organisation a été détruite par les vésicatoires. Cette observation ne doit pas être simplement considérée comme la discussion d'un phénomène curieux ; elle prescrit des attentions dans l'usage des emplâtres propres à attirer des humeurs au dehors, afin d'éviter les endroits qui pourroient donner lieu

à une maladie consécutive fort incommode, et contre laquelle on ne seroit pas assuré de trouver des remedes.

Nous ne parlerons pas ici de quelques observations isolées que M. Bassuel a données sur différens sujets. Il étoit fort instruit, et avoit surtout beaucoup d'érudition anatomique. A ses momens de récréation, il cultivoit les belles lettres : il avoit des liaisons particulières avec plusieurs personnes de mérite en différens genres de littérature. Il étoit l'ami et étoit très estimé de feu M. du Marsais, le plus grand Grammairien qu'on ait jamais connu, et peut-être l'homme qui a eu le jugement le plus net et le plus sain. La bibliothèque de M. Bassuel étoit bien fournie : il avoit des livres choisis, & quelques uns même étoient rares. Il n'étoit point de ces gens qui croyent passer pour habiles en achetant beaucoup de livres ; il les lisoit et sçavoit en juger. Grecs, Latins, Italiens et François, il y en avoit peu concernant l'Anatomie, la Chirurgie et la Médecine, où l'on ne trouvât des feuilles volantes sur lesquelles il avoit écrit des remarques, presque toutes utiles, & qui marquoient son discernement. Elles étoient faites assez communément sur la signification des termes, ou sur l'interprétation des pensées de l'auteur, qui pouvoient être prises en divers sens. Ce goût étoit moins académique que grammatical, et il le portoit jusque dans la conversation : par caractère, il la rendoit aisément contentieuse : il se prêtoit volontiers à la dispute, toujours polie & modérée de sa part. Il étoit rare qu'un adversaire le ramenât à son opinion : M. Bassuel tenoit fortement à celle qu'il avoit soutenue, et tâchoit de la faire valoir par des raisonnemens sur la solidité desquels il ne formoit aucun doute. J'ai souvent vu qu'il avoit raison sur le fond des questions agitées, quoique ceux avec qui il disputoit, n'eussent point tort. Ce paradoxe sera éclairci, si l'on convient que dans la diversité des avis, ceux qui les

p. 33. M. Barricarère

soutiennent ne se persuadent pas assez qu'il ne suffit pas de s'entendre soi même, pour être en effet entendu des autres.

M. Bassuel a rempli plusieurs places de distinction dans la Chirurgie. En 1744, il fut nommé Professeur et Démonstrateur Royal adjoint pour la Thérapeutique, place qu'il a conservée jusqu'à sa mort. En 1745, M. Hevin, appellé à la Cour pour être premier Chirurgien de Madame la première Dauphine, Infante d'Espagne, ne put plus être assidu aux séances de l'Académie Royale de Chirurgie, dont il tenoit les Registres pour M. Quesnay, son beau-père, alors Sécrétaire perpétuel de cette Académie. M. Bassuel, beau-frère de M. Hevin, fut agréé pour le suppléer, et exercer son emploi de Sécrétaire des Correspondances. Quand le Roi donna en 1751 un nouveau Réglement à l'Académie, M. Bassuel eut cette place en titre. Ses affaires particulières ne lui permirent pas de la remplir longtems avec toute l'exactitude nécessaire, pour entretenir un Commerce littéraire entre l'Académie et les Chirurgiens des Provinces, qui lui communiquent leurs observations et leurs découvertes. Il menoit une vie très laborieuse : l'on ne connoît point assez les occupations pénibles d'un Chirurgien que le hasard des circonstances n'a pas élevé à cette sorte de réputation, qui introduit chez les riches et les grands. Il faut que l'artisan, le manœuvre, les gens du menu peuple soient secourus. L'appas du gain ne dicte ni manége, ni souplesses pour s'emparer de leur confiance. Ils ne la donnent qu'aux personnes qui joignent le désintéressement à l'humanité : voilà les ressources que nous avons pour être honorés des pauvres. M. Bassuel leur donnoit ses soins par préférence : il n'auroit été ni bas, ni rampant chez les riches ; comme il n'étoit ni fier ni imposant chez le citoyen d'un rang ou d'une fortune médiocre. Fort occupé au

dehors, il rentroit chez lui; où le peu de tems qu'il pouvoit y rester, étoit employé à l'étude, et à remplir avec tendresse les devoirs de pere de famille. Son tempérament étoit fort délicat: il devoit sa bonne santé à une vie sobre et frugale. Les fatigues de son état lui ont causé une fluxion de poitrine, dont les accidens violens l'ont enlevé le quatrième Juin 1757, le septième jour de sa maladie, à l'âge de 51 ans.

La veille de sa mort il reçut les Sacremens avec beaucoup d'édification. Les sentimens de religion qui lui avoient été inspirés dès son enfance, n'avoient souffert aucune altération: sa conduite fut toujours très régulière. Ce qu'il a fait, montre tout ce qu'il auroit pu faire, si moins distrait par des occupations multipliées et laborieuses, il eût pu donner un peu plus d'ordre à ses recherches. Il a été utile au public par son habileté, ses lumières, & un très grand dévouement à son service. Et si les avantages de la fortune n'ont pas récompensé ses talens; s'il n'a pas joui dès cette vie du bonheur promis à celui qui est attentif aux besoins du pauvre, c'est qu'il ne s'est pas regardé soi même comme le but de ses travaux. On est presque sûr d'enlever des suffrages & d'obtenir des témoignages apparens d'estime lorsqu'on les recherche avec avidité; mais ils ne dédommageroient point un honnête homme du tems précieux qu'il auroit donné à cette intrigue; il s'appliquoit à bien faire, et sent qu'il n'y réussiroit pas, s'il n'étoit occupé qu'à faire dire de lui qu'il a bien fait.

